

## MASQUES BARRIÈRES - AFNOR SPEC S76-001 \*1

RÉUTILISABLES - 3 COUCHES - 10 LAVAGES



Ce modèle est certifié  
GOTS \*2 et OEKO-TEX \*3



### LES MASQUES SONT COMPOSÉS DE TROIS COUCHES « SOFT TOUCH » :

- Tissu 1 : Couche externe en toile 100% polyester blanc - traitement déperlant - 70g/m<sup>2</sup>
- Tissu 2 : Couche intermédiaire en toile 100% polyester blanc - 100g/m<sup>2</sup>
- Tissu 3 : Couche interne en jersey 100% coton blanc - 144g/m<sup>2</sup>



### COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?

1



Se laver les mains à l'eau et au savon avant le port du masque.

2



S'assurer que le masque ait bien été lavé au préalable.

3



Placer le masque barrière sur le visage.

4



Tenir le masque barrière de l'extérieur et passer les élastiques de part et d'autre des oreilles.

5



Abaissier le masque sous le menton. Vérifier qu'il le couvre bien.

6



Vérifier que le masque soit correctement mis en place.

## COMMENT RETIRER, LAVER ET SÉCHER SON MASQUE ?

Afin de ne pas être contaminé lors du retrait du masque, ôtez le masque via les liens élastiques, sans toucher la partie avant du masque, potentiellement contaminée. Lavez-vous ensuite les mains avec du savon.



3/4 heures

Ce masque doit être changé toutes les 3-4 heures.



Munissez-vous de gants pour manipuler les masques souillés pour les déposer dans la machine à laver.



Lavage obligatoire avant la première utilisation et ce entre chaque utilisation.



Séchage mécanique : pas de sèche-linge, ni de repassage, ni de blanchiment.



30 min

Nécessité de lavage à 60°C pendant 30 mn.



x 10

10 lavages maximum.

### \*1 QU'EST-CE QU'UN MASQUE BARRIÈRE AFNOR SPEC S76-001 ?

L'AFNOR est l'Association française de normalisation (AFNOR). Elle a pour mission de fixer « les standards en matière de qualité, de sécurité ou de performance pour tous les produits, services ou les pratiques qui nous entourent ». Ce masque a été confectionné selon sa réglementation.

Le dispositif « MASQUE BARRIÈRE » est destiné à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale visant à lutter contre les infections virales. Ce masque est à destination du grand public et notamment à toute personne saine ou asymptomatique. Le masque barrière n'exonère pas de l'application des gestes barrières ainsi que des règles de distanciation sociale visant à lutter contre les infections virales.

⚠ Ce dispositif n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients. Les masques filtrants du type FFP2 et les masques à usage médical ont vocation à être utilisés et réservés au personnel de santé. Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants types FFP2).

### \*2 QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION GOTS ?

Le référentiel sur le textile biologique GOTS est la référence mondiale en terme d'évaluation des fibres biologiques, intégrant les aspects sociaux et écologiques, reposant sur une certification indépendante de toute la chaîne d'approvisionnement. La certification GOTS permet d'obtenir la certitude d'un coton biologique.

Cette certification garantit le respect de critères environnementaux et sociaux sur toute la filière textile : cultivateurs bio, jusqu'à la confection, en passant par la filature et le tissage. Notre coton biologique certifié GOTS (GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD) est donc composé de fibres produites selon un processus de culture biologique, mais aussi dont les procédures de transformation, de conditionnement, de transport et de stockage relèvent d'un respect de l'environnement. Notre coton biologique se caractérise par : une absence de pesticide et d'insecticide (ou profit d'un engrais naturel), d'une consommation d'eau moins énergivore et d'une rotation des cultures pour une meilleure oxygénation de la terre. Outre l'aspect écologique du coton biologique, la culture de ce dernier permet un meilleur confort de vie pour les agriculteurs. Nous pouvons fournir, sur demande, le certificat GOTS.

### \*3 QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION OEKO-TEX ?

La certification OEKO-TEX® est valable dans le monde entier depuis 1992. Le Standard 100 est une des certifications de OEKO-TEX®, elle s'applique à tous les produits textiles bruts, semi-finis et finis, à toutes les étapes de traitement et pour tous les matériaux. Un tissu OEKO-TEX® Standard 100 a été contrôlé à chaque étape du traitement : matières premières, fils, teinture. Il ne contient pas de produits chimiques nocifs pour la santé. Les tests en laboratoire comprennent pour l'instant environ 100 paramètres de contrôle et reposent sur des normes de contrôle internationales ainsi que sur d'autres procédures d'essai reconnues. Plus le contact du textile avec la peau est intensif, plus les valeurs limites à respecter sont strictes.